

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2014

PRENEZ AVIS QUE :

Les membres du conseil municipal de la Ville de L'Assomption adopteront le budget 2014 ainsi que le budget triennal d'immobilisations 2014-2015-2016 lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le **jeudi 16 janvier 2014 à 19 h 30**, à la salle des délibérations du conseil municipal située au centre communautaire, (379, rue Dorval), à L'Assomption.

Prenez également note que la période de questions destinée au public ne portera que sur le budget 2014.

Donné à L'Assomption le 12 décembre 2013 et publié le 7 janvier 2014.

Chantal Bédard
Greffière de la Ville